

### **FICHE PRATIQUE - VT SANITAIRE**

# **Orientation PRADO**

Créer une demande PRADO (Établissement de Santé)

La création d'une demande PRADO se fait par les professionnels ayant des habilitations nécessaires sur ViaTrajectoire Sanitaire.

Cliquer sur "SANITAIRE" puis "Créer un Dossier":

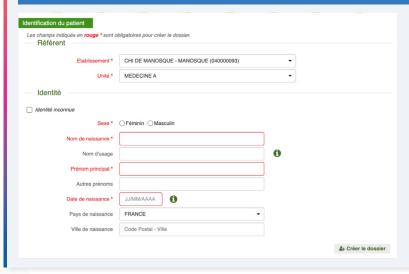
ViaTrajectoire



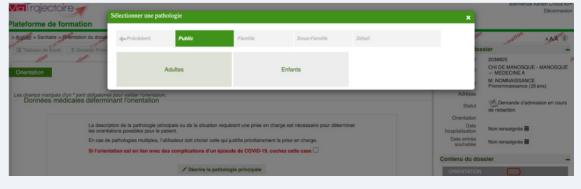
02

Sélectionner l'établissement et l'unité prescripteurs, puis renseigner les informations pour la création du dossier.

ATTENTION : L'orientation PRADO est possible uniquement si le paramétrage de l'établissement ET de l'unité est réalisé (Cf. Fiche "Paramétrer un établissement et une unité PRADO").



Après la création du dossier, cliquer sur "**Décrire la pathologie**" pour entrer dans l'algorithme d'orientation de ViaTrajectoire :





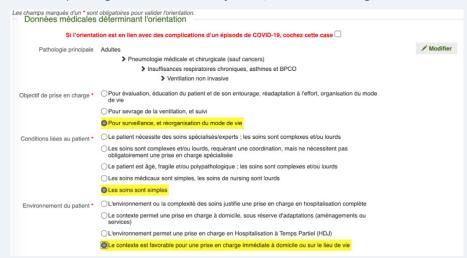
#### **FICHE PRATIQUE - VT SANITAIRE**

## **Orientation PRADO**

**Créer une demande PRADO (Établissement de Santé)** 

04

Une fois la pathologie sélectionnée Via Trajectoire, vous devrez renseigner les "Données médicales précisant l'orientation":

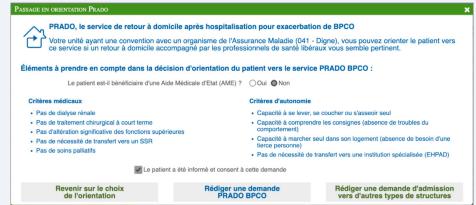


NOTE: Pour faciliter une orientation PRADO, il est également possible de cliquer sur le type "PRADO" dans l'"Orientation sélectionnée". Cela surlignera en jaune les données médicales à renseigner.



05

Après avoir cliquer sur "Valider", si la demande correspond à un volet PRADO autorisé sur l'établissement et l'unité concernée, l'outil vous propose l'ouverture d'une demande PRADO:



NOTE : Pour bénéficier des services PRADO, le patient NE doit PAS être bénéficiaire de l'AME et doit également être consentant à l'ouverture de son dossier.



#### **FICHE PRATIQUE - VT SANITAIRE**

## **Orientation PRADO**

Créer une demande PRADO (Établissement de Santé)

06

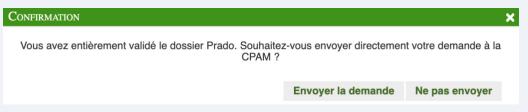
Renseigner le contenu de la demande. Ce contenu pourra être différent en fonction des volets PRADO concernés :



NOTE: Le dossier est complet une fois que l'ensemble des parties

et des champs obligatoires sont complétés (identifiés par des "piles vertes" sur la droite de la demande).

Une fois le dossier complété, Via Trajectoire demande confirmation de l'envoi de la demande à la CPAM de rattachement :



07

Vous trouverez la liste des demandes validées dans le "Tableau de Bord (TDB) Prescripteur" :



NOTE : Ces demandes PRADO seront disponibles au même titre que les autres demandes (ex : SMR) effectuées par l'établissement.